

CONSEILS IMPORTANTS POUR CONSERVER VOS PREUVES ÉCRITES DANS LE CADRE DE VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI

Les preuves écrites sont toujours les meilleures !

Conservez soigneusement chaque document qui prouve votre recherche d'emploi. Apportez-les sur support papier (pas de supports numériques).

Vous postulez à une offre d'emploi existante (diffusée dans un journal, sur un site internet, ...) ou vous postulez spontanément auprès d'un employeur :

Conservez les documents suivants :

- L'offre d'emploi : découpez ou imprimez-la lorsque vous avez trouvé l'offre sur Internet.
- Une impression de la candidature par mail (ou un 'Print Screen'/copie écran du mail envoyé), ainsi que l'impression de l'accusé de réception éventuelle.
- Une copie de votre candidature. La date, le nom et l'adresse du destinataire doivent être visibles),
- Si vous avez postulé personnellement, notez le nom de votre interlocuteur. Envoyez ensuite un e-mail avec vos coordonnées (CV et lettre de motivation) à l'employeur.
- La réponse de l'employeur. Si celui-ci a réagi uniquement verbalement ou par téléphone, conservez un aperçu écrit de cette réaction.
- Une copie de votre dernier CV actuel. Il suffit de conserver un seul CV dans votre dossier.

Vous vous inscrivez auprès d'une agence d'intérim :

Conservez les documents suivants :

- La preuve d'inscription délivrée par l'agence d'intérim avec la date de présentation.
- Un aperçu de vos contacts en vis-à-vis ou par téléphone (qui, pour quelles offres, etc).

Vous suivez ou vous avez suivi une formation :

Conservez la preuve de votre inscription si la formation a commencé récemment ou une attestation de participation à la formation suivie si celle-ci est terminée.

Toutes les informations et attestations que vous présentez, peuvent être vérifiées dans le cadre du contrôle de vos efforts dans la recherche d'emploi!

Astuce - Tuyau :

Pas d'ordinateur, d'imprimante ou de connexion internet à la maison ? À l'Arbeitsamt Eupen et St-Vith, ainsi qu'au „Treffpunkt Job“ à La Calamine, vous pouvez utiliser les outils mis à votre disposition gratuitement pour faciliter votre recherche d'emploi.

Service Contrôle

Hütte 79
4700 Eupen

Tél. +32 (0)87 898 770
Fax +32 (0)87 557 085

kontrolle@adg.be
www.adg.be